

Greffe des arbres fruitiers

Portée par la FD CIVAM 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

Objectifs

■ Appréhender le fonctionnement des végétaux ligneux. ■ Comprendre les principes de la greffe et maîtriser le geste professionnel. ■ Savoir entretenir les sujets greffés.

Contenu

- Généralités sur le greffage (cambium, compatibilités entre espèces).
- Période de greffage (mouvements de sève, différentes techniques selon la période et l'espèce).
- Préparation des sujets à greffer.
- Greffons (Savoir prélever, conserver et protéger ses greffons).
- Greffage au printemps (préparation du porte-greffe, greffes de bois, greffes de bourgeon, protocole d'exécution).
- Entretien des greffes (soin - taille).
- Diagnostic des échecs.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 02/04/2024

Tarifs

Adhérent 175€

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation et autofinancement, nous contacter

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

Dates, lieux et intervenants

09 avr 2024

30

09:00 - 17:00 (7hrs)

Sylvie Dupard, Le Filon Vert

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Accompagner, Former, Cultiver l'avenir.

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))